

Rapport Financier Semestriel

Au 30 juin 2020



Coheris

4, rue du Port aux Vins
92150 Suresnes
Tél. : +33 (0)1 57 32 60 60
Fax : +33 (0)1 57 32 62 00

I - Rapport d'activité semestriel

Chiffres clés en IFRS

Compte de résultat	30/06/2020	30/06/2019	31/12/2019
En milliers d'euros	6 mois	6 mois	12 mois
Chiffre d'affaires	5 599	6 351	12 860
Résultat opérationnel courant	-764	8	254
Résultat opérationnel	-874	-227	-3 188
Résultat net Part du Groupe	-885	-169	-3 791

Bilan	30/06/2020	30/06/2019	31/12/2019
En milliers d'euros			
Capitaux Propres	10 018	13 849	10 876
Actif courant	12 092	11 342	11 322
Trésorerie nette	3 567 ⁽¹⁾	4 395	2 182
Passif courant	9 602 ⁽²⁾	8 032	7 803
Total Bilan	23 055	25 472	22 386

(1) Hors impact de l'application de la norme IFRS 16 qui a pour effet d'augmenter les dettes financières pour un montant de 1 805 K€.

(2) Hors impact de l'application de la norme IFRS 16 qui a pour effet d'augmenter les dettes financières à moins d'un an pour un montant de 532 K€.

Chiffre d'affaires et résultat IFRS

Au 1er semestre 2020, COHERIS enregistre un chiffre d'affaires en repli à 5 599 K€.

Sur la période, COHERIS affiche une poursuite de la croissance de son chiffre d'affaires Abonnements (mode Cloud), en progression de +25% en ligne avec le plan stratégique, mais qui ne permet pas de compenser la baisse du chiffre d'affaires Licences On Premises, en repli de -69%.

Les revenus récurrents, composés des chiffres d'affaires Abonnements et Maintenance, représentent 56 % du chiffre d'affaires au 30 juin 2020.

Dans ce contexte de baisse d'activité, et malgré une bonne maîtrise des coûts sur la période, COHERIS enregistre un résultat opérationnel courant de - 764 K€.

Après impact de charges non récurrentes pour 110 K€, le résultat opérationnel s'établit à -874 K€ contre -227 K€ au 1er semestre 2019.

Le coût de l'endettement financier net de - 45 K€ contre - 46 K€ au titre de la même période de 2019.

Le résultat net ressort à -885 K€ contre -169 K€ au 1er semestre 2019.

L'effectif de Coheris au 30 juin 2020 est de 112 collaborateurs contre 110 au 31 décembre 2019 et 117 au 30 juin 2019.

Autres informations

Les facteurs de risques et les transactions avec les parties liées tels qu'ils sont décrits dans le rapport financier annuel au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2019 n'ont pas connu d'évolution significative au cours du premier semestre 2020.

Au titre du premier semestre, Coheris a enregistré un produit lié à la refacturation d'une quote-part de collaborateurs ayant contribué à l'objet de ChapsVision pour 191 K€ ainsi qu'une refacturation liée à l'occupation d'une partie des locaux du 4 rue du Port aux Vins pour 30 K€.

II - Attestation du responsable du Rapport semestriel d'activité

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes IFRS de Coheris pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et que le rapport semestriel d'activité ci-joint présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes, des principales transactions entre parties liées ainsi qu'une description des principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice.

Fait à Suresnes, le 4 novembre 2020

Olivier Dellenbach
Président-Directeur Général

III - COMPTES IFRS COHERIS SA AU 30 JUIN 2020

A – Bilan

ACTIF (en milliers d'euros)	Note	30/06/2020	31/12/2019
Goodwill	2.1	5 398	5 398
Actifs incorporels	2.2	3 036	2 828
Actifs corporels		1 936	2 264
Actifs financiers		290	287
Actifs d'impôts différés		303	288
ACTIF NON COURANT		10 963	11 064
Stocks et en-cours		18	27
Clients et comptes rattachés	2.3	6 586	6 424
Autres créances et comptes de régularisation		1 194	1 964
Trésorerie et équivalents de trésorerie	2.4	4 294	2 907
ACTIF COURANT		12 092	11 322
TOTAL DE L'ACTIF		23 055	22 386
<hr/>			
PASSIF (en milliers d'euros)	Note	30/06/2020	31/12/2019
Capital		2 274	2 274
Réserves liées au capital		830	830
Titres auto détenus			-263
Réserves et résultats		6 914	8 035
Capitaux propres - part du groupe	E	10 018	10 876
Intérêts minoritaires			
CAPITAUX PROPRES		10 018	10 876
Passifs financiers (> 1an)	2.6	1 627	1 864
Passif d'impôts différés			20
Provisions pour risques et charges	2.5	1 276	1 235
PASSIF NON COURANT		2 903	3 119
Passifs financiers (< 1an)	2.6	905	944
Fournisseurs et comptes rattachés		878	1 006
Autres dettes et comptes de régularisation		8 351	6 441
PASSIF COURANT		10 134	8 391
TOTAL DU PASSIF		23 055	22 386

B – Compte de résultat

(en milliers d'euros)	Note	30/06/2020	30/06/2019	31/12/2019
Chiffre d'affaires	2.7	5 599	6 351	12 860
Autres produits de l'activité		1 092	1 194	2 327
Achats et services extérieurs		-1 188	-1 328	-2 617
Charges de personnel		-4 923	-4 924	-9 764
Impôts et taxes		-81	-94	-190
Dotations aux amortissements et provisions		- 1 245	- 1 212	-2 363
Autres produits et charges d'exploitation		-18	21	1
Résultat opérationnel courant		-764	8	254
Autres produits et charges opérationnels	2.9	-110	-235	-1 455
Dépréciation des Goodwill				-1 987
Résultat Opérationnel		-874	-227	-3 188
Produits de trésorerie et équivalents de trésorerie				
Autres produits et charges financiers		-45	-46	-135
Coût de l'endettement financier net		-45	-46	-135
Charges d'impôt	2.10	34	104	-468
Résultat Net		-885	-169	-3 791
Nombre d'actions retenues pour le calcul		5 685 575	5 685 575	5 685 575
RNPG par action en €		-0,16	-0,03	-0,67
Nombre d'actions diluées retenues pour le calcul		5 685 575	5 685 575	5 685 575
RNPG dilué par action en €		-0,16	-0,03	-0,67

C – Etat du résultat global

1 ^{er} semestre 2019	Groupe
Résultat net IFRS	-169
Ecart de conversion	0
Engagements de retraite	0
- Pertes et gains actuariels	-50
- Impact de l'impôt différé	36
Produits et charges reconnus directement dans les capitaux propres	14
Total des produits et charges de la période	-155
1 ^{er} semestre 2020	Groupe
Résultat net IFRS	-885
Ecart de conversion	0
Engagements de retraite	0
- Pertes et gains actuariels	-4
- Impact de l'impôt différé	1
Produits et charges reconnus directement dans les capitaux propres	1
Total des produits et charges de la période	-884

D - Tableau de flux de trésorerie

(en milliers d'euros)	Note	30/06/2020	30/06/2019	31/12/2019
Résultat net des sociétés intégrées		-885	-169	-3 791
Dotations nettes aux amortissements et provisions		1 283	1 348	2 572
Dotations dépréciation écart d'acquisition				1 987
Charges et produits liés aux actions gratuites de performance		29	2	162
Coût de l'endettement financier		45	46	135
MBA après coût de l'endettement financier net et impôt		472	1 227	1 065
Charge d'impôt (y compris les impôts différés)		-35	-104	468
MBA avant coût de l'endettement financier net et impôt (A)		437	1 124	1 533
Impôt versé (B)				
Variation du BFR lié à l'activité (C)		2 400	1 789	-505
Flux de trésorerie généré par l'activité (D) = (A+B+C)		2 837	2 913	1 028
Décaissements liés aux acquisitions d'immo. Corp. et incorp.		-1 113	-1 236	-1 716
Encaissements liés aux cessions d'immo. Corp. et incorp.				
Décaissements liés aux acquisitions d'immo. Financières		-2	-3	-4
Encaissements liés aux cessions d'immo. Financières			5	
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissements (E)		-1 116	-1 234	-1 720
Rachat et revente d'actions propres				719
Coût de l'endettement financier		-45	-46	-135
Dividendes versés				-158
Encaissements liés aux nouveaux emprunts		9	9	17
Remboursement d'emprunts		-8	-15	-31
Remboursement de dettes locatives		-290	-291	-581
Flux nets de trésorerie lié aux opérations de financement (F)		-334	-343	-170
Variation de trésorerie nette (D+E+F)		1 387	1 336	-862
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture		2 933	3 795	3 795
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture	2.4	4 320	5 131	2 933

E - Tableau de variation des capitaux propres

(en milliers d'euros)	Capital	Réserves liées au capital	Titres auto détenus	Réserves et résultat IFRS	Écart de conversion	Total part du groupe	Mino ritair es	Total
Au 31 décembre 2018	2 274	830	-1 070	11 996		14 030		14 030
Total des produits et charges de l'exercice directement reconnus en capitaux propres								
Op. sur titres auto détenus / AGA			89			89		89
Autres variations				-122		-122		-122
Dividendes versés				-158		-158		-158
Résultat 1er semestre 2019				-169		-169		-169
Au 30 juin 2019	2 274	830	-982	11 547		13 669		13 669
Total des produits et charges de l'exercice directement reconnus en capitaux propres								
Achat titres auto détenus			719			719		719
Autres variations				-110		-110		-110
Résultat 2nd semestre 2019				-3 622		-3 622		-3 622
Au 31 décembre 2019	2 274	830	-263	8 035		10 876		10 876
Total des produits et charges de l'exercice directement reconnus en capitaux propres								
Op. sur titres auto détenus / AGA			263			263		263
Autres variations				-236		-236		-236
Dividendes versés								
Résultat 1er semestre 2020				-885		-885		-885
Au 30 juin 2020	2 274	830	0	6 914		10 018		10 018

F – Notes aux comptes semestriels IFRS

Les notes sont regroupées sous les titres suivants:

1Principes et méthodes comptables utilisés	9
1.1Méthodes d'évaluation – Règles et méthodes comptables	9
1.2Impact crise sanitaire liée à la COVID-19	12
2Explication des postes des éléments financiers.....	13
2.1Goodwill	13
2.2Immobilisations incorporelles	13
2.3Créances d'exploitation	13
2.4Trésorerie et équivalents de trésorerie	13
2.5Provisions risques et charges	13
2.6Emprunts et dettes financières	14
2.7Ventilation du chiffre d'affaires	14
2.8Effectif	14
2.9Autres produits et charges opérationnels	14
2.10Impôt sur les sociétés	14
2.11Transactions avec les parties liées	15
2.12Engagements hors bilan	15
2.13Evénements postérieurs	15

Les informations sont exprimées en milliers d'euros sauf pour le résultat par action.

1 Principes et méthodes comptables utilisés

Les états financiers IFRS intermédiaires résumés de Coheris pour la période se terminant le 30 juin 2020 sont établis en conformité avec le référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union Européenne sur la base des comptes de Coheris SA. Coheris n'a pas anticipé de norme, amendement et interprétation dont la date d'application obligatoire est postérieure au 1^{er} janvier 2020.

Les états financiers intermédiaires résumés ont été préparés en conformité avec la norme IAS 34 Information financière intermédiaire. Ils ne comportent pas l'intégralité des informations requises pour des états financiers annuels complets et doivent être lus conjointement avec les états financiers du groupe pour l'exercice clos le 31 décembre 2019.

La présentation d'états financiers IFRS intermédiaires, nécessite le recours à des analyses fondées sur des évaluations et des hypothèses qui ont une incidence sur les produits, les charges, actifs, passifs du groupe. Ces évaluations sont basées sur les expériences acquises par le groupe, et d'autres facteurs jugés raisonnables selon les circonstances actuelles. Les résultats réels pourront différer de ces estimations.

Les estimations et hypothèses concernent principalement la reconnaissance du chiffre d'affaires, les impôts différés actifs, les tests de valeurs sur les actifs, et les provisions.

Il convient de noter que la société ne procède pas à l'estimation chiffrée du crédit d'impôt recherche lors de l'arrêté semestriel, par conséquent aucun crédit d'impôt recherche n'est comptabilisé dans les états financiers intermédiaires au titre des premiers semestres 2019 et 2020.

L'ensemble de ces informations financières ont fait l'objet d'une revue par le Comité d'Audit et ont été arrêtées par le Conseil d'Administration de la société en date du 29 septembre 2020.

1.1 Méthodes d'évaluation – Règles et méthodes comptables

Écarts d'acquisition

Les écarts d'acquisition constatés à l'occasion d'une prise de participation, définis comme la différence entre le coût d'acquisition des titres et la quote-part acquise dans la situation nette retraitée de la société consolidée estimée à la date d'acquisition, sont affectés aux postes appropriés du bilan.

Les écarts d'acquisition positifs résiduels sont portés à l'actif du bilan sous la rubrique « Écarts d'acquisition ».

Lors de chaque arrêté, les indices d'éventuelles pertes de valeur des actifs concernés sont examinés. Si des changements significatifs défavorables apparaissent et au minimum une fois par an, un test de valorisation est effectué et un amortissement exceptionnel est comptabilisé en cas de perte de valeur.

Immobilisations incorporelles

Elles comprennent essentiellement:

- les frais de recherche et développement :
 - o sont évalués au coût de production sur la base des temps passés par les développeurs à l'exclusion du temps de supervision. Les heures produites sont valorisées à partir des salaires, augmentés des charges sociales par application d'un coefficient de charges,
 - o prennent en compte l'économie d'impôt liée au Crédit Impôt Recherche découlant de la partie éligible des frais de recherche et développement. Cette économie d'impôt est incluse dans la valorisation des actifs ainsi constatés,
 - o sont amortis sur une durée de 3 ans selon le mode linéaire.
- des licences intégrées dans les logiciels produits :
 - o sont évaluées au coût d'acquisition,
 - o sont amorties sur une durée de 3 ans selon le mode linéaire.

Actifs financiers non courants

Les actifs financiers non courants sont principalement composés de titres de prêts et créances évalués au coût amorti.

Les prêts et créances évalués au coût amorti sont initialement comptabilisés à leur juste valeur majorée des coûts de transaction directement attribuables, puis évalués au coût amorti en appliquant la méthode dite du taux d'intérêt effectif.

Les actifs financiers non courants font l'objet d'une dépréciation s'il existe une indication objective de perte de valeur. La perte de valeur correspond à la différence entre la valeur nette comptable et la valeur recouvrable, estimée d'après l'actualisation des flux de trésorerie attendus (actualisation au taux d'intérêt effectif d'origine pour les prêts et créances évalués au coût amorti).

Créances clients

Les créances clients sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque des risques prévisibles de non recouvrement apparaissent.

Chiffre d'affaires et produits constatés d'avance

L'activité d'édition de logiciels faisant généralement l'objet de contrats distincts de licence, de maintenance et de services associés, les droits d'utilisation (licences revendues ou licences de produits Coheris) sont comptabilisés dès leur livraison.

Les licences vendues en mode Cloud/Abonnement font généralement l'objet d'une facture terme à échoir. Par conséquent, un produit constaté d'avance peut être enregistré pour ne pas prendre en compte le chiffre d'affaires d'une période suivante.

Les prestations faisant l'objet d'un contrat au forfait sont enregistrées selon la méthode à l'avancement. L'avancement est mesuré au prorata des coûts dépensés rapportés aux coûts à terminaison des contrats ; en conséquence, lorsque l'avancement est supérieur au montant des factures émises, une facture à établir est comptabilisée ; a contrario, lorsque les factures émises sont d'un montant supérieur au stade d'avancement, un produit constaté d'avance est enregistré.

Dans le cas exceptionnel où les services associés seraient considérés comme essentiels au fonctionnement du progiciel (modifications essentielles des caractéristiques techniques et/ou fonctionnelles intrinsèques du produit), le projet serait considéré dans son ensemble et serait comptabilisé suivant la méthode à l'avancement.

Information sectorielle

La norme IFRS 8 relative à l'information sectorielle impose d'analyser la performance de l'entreprise en fonction de secteurs opérationnels. Compte tenu de la nature de ses produits, des procédés de fabrication et de la typologie de ses clients, l'activité d'Editeur de Logiciels présente un caractère très intégré. De ce fait, Coheris est mono secteur. Néanmoins, et à titre d'information, Coheris présente une ventilation de son chiffre d'affaires par principales natures et par zones géographiques qui ne s'inscrit pas dans le cadre de l'application de la norme IFRS 8.

Provisions pour risques et charges

Les risques et charges identifiés à la clôture de l'exercice, mais dont la réalisation est incertaine font l'objet de provisions ; il s'agit plus particulièrement :

- des litiges,
- des pertes et pénalités probables sur les contrats,
- des indemnités de fin de carrière. Elles sont calculées selon la méthode de répartition des droits au prorata de l'ancienneté.

Les principales hypothèses qui ont été retenues pour l'évaluation des indemnités de fin de carrière sont les suivantes :

- calcul des droits selon la convention collective Syntec,
- âge de départ à la retraite 65 ans,
- taux de charges sociales : 45 %,
- table de mortalité : INSEE F 2008-2010,
- taux de sortie variable selon l'âge,
- taux d'augmentation annuel moyen des salaires : 5% jusqu'à 40 ans, 2% au-delà,
- taux d'actualisation de 0,80 %.

Impôts

Les impôts différés résultent des différences temporaires entre les valeurs comptables et fiscales des actifs et passifs au bilan IFRS et des déficits fiscaux dont la recouvrabilité est probable. Ils sont calculés selon la méthode du report variable en appliquant les derniers taux d'impôts votés à la date de la clôture.

Calcul du résultat par action

Le résultat net IFRS par action est calculé en fonction du nombre moyen pondéré d'actions en circulation durant la période.

Le résultat net IFRS par action après dilution est calculé comme décrit ci-dessus, y compris le nombre moyen pondéré d'actions qui résulterait de la levée des options existantes. Ce calcul est effectué selon la méthode du rachat d'actions.

Passifs financiers

Les passifs financiers sont principalement composés d'emprunts, de dettes auprès des établissements de crédit ainsi que des dettes locatives (IFRS 16). Ils sont initialement comptabilisés à leur juste valeur (prenant en compte les éventuels coûts de transaction directement rattachables) puis évalués au coût amorti en appliquant la méthode dite du taux d'intérêt effectif.

Actions gratuites sous conditions de performance attribuées aux mandataires sociaux et salariés membres du Codir

Coheris a une politique d'attribution d'actions gratuites à ses mandataires, dans le cadre du package de rémunération, et salariés membre du Codir, dans le cadre d'un dispositif de rétention. Les actions gratuites attribuées deviennent définitivement propriété des bénéficiaires à l'issue d'une durée minimale fixée par la loi ou par dérogation par l'Assemblée Générale ou le Conseil d'Administration en cas de délégation.

Le coût de ces transactions est comptabilisé conformément à la norme IFRS 2 en valorisant les actions gratuites à la date d'attribution à la juste valeur. Cette juste valeur est comptabilisée en charges sur la durée d'acquisition des droits en contrepartie des réserves dans les capitaux propres.

Le coût des services rendus est comptabilisé en charge sur la période d'acquisition des droits. La charge s'est élevée à 38 K€ au premier semestre 2020. Cette charge correspond au coût sur le 1er semestre 2020 de :

- 71 000 actions qui ont été attribuées définitivement à Mme Nathalie Rouvet Lazare le 29 janvier 2020 au titre du package de rémunération de 2019,
- 44 000 actions qui ont été attribuées définitivement aux membres du Codir le 27 mars 2020 au titre du plan de rétention de 2020.

1.2 Impact crise sanitaire liée à la COVID-19

COHERIS n'a pas eu recours au mécanisme d'activité partielle à son initiative. Seuls quelques collaborateurs ont individuellement choisi de se placer sous ce dispositif pour des raisons de garde d'enfants.

Durant la période, les projets en cours ont été poursuivis en relation directe avec les clients et la dynamique commerciale a été maintenue dans un contexte où les prises de décisions des clients sont fortement ralenties.

La société a bénéficié des mesures exceptionnelles gouvernementales, mise en place dans ce contexte, de report de ses cotisations Urssaf pour un montant de 685 K€.

2 Explication des postes des éléments financiers

2.1 Goodwill

Le montant net total des goodwill ressort à 5 398 K€ identique au 31 décembre 2019.

Malgré la baisse du chiffre d'affaires au 30 juin 2020, les hypothèses de cash-flows prises lors de l'établissement des impairment test au 31/12/2019 ne sont pas remises en cause par les résultats obtenus au titre du 1^{er} semestre 2020. La société a donc conclu à l'absence de perte de valeur au 30 juin 2020.

2.2 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles nettes passent de 2 828 K€ au 31 décembre 2019 à 3 036 K€ au 30 juin 2020.

Les investissements en recherche et développement ont été de 1 092 K€ et les amortissements correspondants de 876 K€.

2.3 Créances d'exploitation

Elles sont présentées nettes de provision. Les provisions clients comptabilisées au 30 juin 2020 s'élèvent à 49 K€.

Les créances clients brutes s'élèvent à 6 635 K€.

2.4 Trésorerie et équivalents de trésorerie

	30/06/20	31/12/19	30/06/19
Comptes bancaires	4 320	2 933	5 131
Provision pour dépréciation	- 26	- 26	
Trésorerie et équivalents trésorerie	4 294	2 907	5 131

2.5 Provisions risques et charges

Elles évoluent comme suit par rapport au 31 décembre 2019.

	A l'ouverture	Dotation	Reprise		A la clôture
			Avec utilisation	Sans utilisation	
Indemnités de départ à la retraite	998	41			1 039
Autres	237				237
Total	1 235				1 276

Les autres provisions se rapportent à des risques, des litiges et des charges d'exploitation. A la connaissance de la société, les litiges connus ne nécessitent pas de provisionnement supplémentaire dans les comptes au 30/06/2020.

2.6 Emprunts et dettes financières

En K€	Total	- 1 an	1 à 5 ans	+ 5 ans
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	412	58	22	333 ⁽¹⁾
Emprunts et dettes financières divers	315	315		
Sous Total	727	373	22	333
Dettes locatives	1 805	532	1 272	
Total dettes financières	2 532	905	1 294	333

Les emprunts et dettes financières divers sont constitués principalement des comptes de participation des salariés.

⁽¹⁾ Correspond à une avance remboursable sous conditions de revenus futurs octroyée par BPI France dans le cadre de la participation de Coheris au projet OFS (Open Food System). Compte tenu des éléments à la connaissance de la société, le début du remboursement ne devrait pas intervenir avant 5 ans.

2.7 Ventilation du chiffre d'affaires

En K€	30/06/2020	30/06/2019
Licences	757	1 071
Refacturation au Groupe	221	
Revenus récurrents de maintenance	2 474	2 680
Services associés	2 147	2 600
Total	5 599	6 351

L'ensemble de la facturation est réalisé à partir de la France.

2.8 Effectif

L'effectif du groupe au 30 juin 2020 est de 112 collaborateurs contre 110 au 31 décembre 2019 et 117 au 30 juin 2019.

2.9 Autres produits et charges opérationnels

Il s'agit de coûts liés à des opérations de restructuring.

2.10 Impôt sur les sociétés

Il se décompose comme suit en K€ :

En K€	30/06/2020	30/06/2019
Impôt dû	0	0
Impôt différé	- 35	- 104
Total	- 35	- 104

L'écart entre l'impôt théorique et l'impôt effectif s'explique comme suit (en K€) :

Résultat IFRS avant impôt	-920
Charge d'impôt théorique (taux d'impôt : 28 %)	-258
Impact des charges définitivement non déductibles	3
Déficits fiscaux de l'exercice non activés	325
Amortissement du CIR non fiscalisé	-81
Divers	-24
Charge d'impôt effectif	<u>-35</u>

2.11 Transactions avec les parties liées

Au titre du premier semestre, Coheris a enregistré un produit lié à la refacturation d'une quote-part de collaborateurs ayant contribué à l'objet de ChapsVision pour 191 K€ ainsi qu'une refacturation liée à l'occupation d'une partie des locaux du 4 rue du Port aux Vins pour 30 K€.

2.12 Engagements hors bilan

Néant.

2.13 Evénements postérieurs

Néant.

G - Rapport des Commissaires aux Comptes sur l'information financière semestrielle

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale et en application de l'article L. 451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels résumés de la société COHERIS, relatifs à la période du 1er janvier 2020 au 30 juin 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels résumés ont été établis sous la responsabilité du conseil d'administration le 29 septembre 2020, sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise liée à la COVID-19 et de difficultés à appréhender ses incidences et les perspectives d'avenir. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

1 Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes semestriels résumés avec la norme IAS 34, norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

2 Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels résumés sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels résumés.

Neuilly-sur-Seine et Boulogne-Billancourt, le 4 novembre 2020

Les Commissaires aux Comptes

Grant Thornton

Membre français de Grant
Thornton International

Fiderec Audit

Laurent Bouby Associé

Guillaume Boutin Associé